

not guilty of murder, as the case may be, but guilty of an offence under section 243.

jury peut déclarer l'accusé non coupable de meurtre, selon le cas, mais coupable d'une infraction visée à l'article 243.

11. Section 663 of the Act is repealed.

11. L'article 663 de la même loi est abrogé.

COMING INTO FORCE

ENTRÉE EN VIGUEUR

Coming into force

12. This Act shall come into force on a day that is one year following the day it is assented to.

12. La présente loi entre en vigueur un an après sa sanction.

Entrée en vigueur